

## PROJET D'HABITATION - BONNE-ENTENTE

# APPEL DE PROPOSITIONS

La Municipalité de Saint-Bernard fait face à des enjeux importants en matière de logements, incluant la rétention de sa population. Elle envisage ainsi mettre en œuvre, par règlement, un programme de revitalisation visant à aider financièrement la réalisation de certains projets dans un secteur de la rue Saint-Georges, répondant aux objectifs qui seront fixés. L'objectif général du présent appel de propositions est donc d'assurer la réalisation d'un projet de construction de logements locatifs qui répondrait aux enjeux identifiés dans le formulaire « *Appel de propositions – projet d'habitation Bonne-Entente* ».

La Municipalité de Saint-Bernard désire donc inviter les promoteurs intéressés à présenter un projet pour la construction de logements locatifs sur le terrain connu comme étant le « projet Bonne-Entente », soit plus particulièrement sur les lots 6 467 646 et 6 467 629 du cadastre du Québec. Ces lots pourront éventuellement être cédés à des conditions préférentielles. Les engagements éventuels de la Municipalité à aider financièrement la réalisation de son projet (notamment par la cession d'un terrain à des conditions inférieures à sa valeur marchande) sont conditionnels à l'entrée en vigueur d'un règlement établissant un programme de revitalisation.

La Municipalité peut, suivant les dispositions des lois qui la régissent, céder de gré à gré un immeuble, sans processus de mise en concurrence obligatoire (appel de propositions, appel d'offres, etc.). La Municipalité désire ici cependant recevoir des propositions et éventuellement, procéder à leur analyse en fonction de ses objectifs et des critères prévus dans le formulaire « *Appel de propositions – projet d'habitation Bonne-Entente* ».

Le présent document ne constitue donc pas un appel d'offres formel au sens du *Code municipal*. La Municipalité demeure ainsi libre, après la réception des propositions, de requérir des proposants des informations additionnelles, de les rencontrer, de négocier certains aspects liés à la vente de l'immeuble et à la réalisation du projet ou, éventuellement, de ne pas donner suite au présent appel de propositions.

Pour déposer un projet, les promoteurs intéressés doivent se procurer et compléter le formulaire « *Appel de propositions – projet d'habitation Bonne-Entente* ». Pour obtenir ce document, les différentes études et expertises détenues par la Municipalité ou pour toute information additionnelle qui pourrait être requise concernant la demande de propositions et le contrat qui en fera éventuellement l'objet, peuvent être obtenus par écrit auprès de madame Marie-Ève Parent, en la contactant par courriel à [direction@saint-bernard.quebec](mailto:direction@saint-bernard.quebec).

Les propositions devront être remises à la Municipalité, par courriel, portant la mention en objet « *PROPOSITION – PROJET D'HABITATION « BONNE-ENTENTE »* », au courriel suivant : [direction@saint-bernard.quebec](mailto:direction@saint-bernard.quebec) au plus tard le 16 décembre 2024 à 16 h.